

La Voix des G.P.

Préface de la CELLULE COMMUNISTE DES T.P.

- EDITORIAL -

Après s'être vautrée dans la boue de la trahison, la clique réactionnaire se mit en devoir de retourner la veste ... et de se donner une étiquette de "gauche"

Chacun connaît la collection d'épithètes du Rassemblement local, et de certains autres partis.

Aujourd'hui, acculés à prendre position sur la question des salaires et des traitements, tous ces partis "populaires" "sociaux" etc... se démasquent et apparaissent tels qu'ils sont les valets d'un patronat rapace, pléasant ses intérêts égoïstes de classe avant l'intérêt du pays, et dont l'influence sur la haute administration locale n'est plus à démontrer.

Faut-il rappeler, que pour la satisfaction des justes revendications des travailleurs, le Parti Communiste Français, n'a pas hésité à faire dépendre sa participation au gouvernement d'une promesse écrite du Président Bidault ?

En Tunisie l'Union des Syndicats Confédérés a réclamé avec force un salaire horaire minimum de 17 f,50 et pour l'ouvrier agricole 85 F par jour et le Bureau Politique de notre Parti s'est prononcé sans réserve pour la satisfaction immédiate de ces légitimes revendications.

Quel a été par contre la position des Partis réactionnaires ?

Toujours des faux-fuyants, des larmes de crocodile, de profondes dissertations sur un présumé "cercle vicieux" qui n'existe que par la complaisance dont on fait preuve à l'égard du grand patronat exploitant sans vergogne la détresse des travailleurs.

-Assez d'attendre

-Révalorisation immédiate des traitements et salaires.

-Augmentation du taux des allocations familiales (les caisses de compensations sont florissantes, des centaines de millions s'y entassent)

-Baisse du coût de la vie.

Ces revendications élémentaires ne peuvent plus souffrir de retard. La situation de nos ouvriers de nos fonctionnaires est dramatique.

Il faut aller vite. Les masses travailleuses s'impatientent et réclament la mobilisation urgente de ces revendications.

Les ouvrières des Travaux Publics sont sur le point de voir aboutir deux de leurs plus légitimes revendications :

- Commissionnement des temporaires aux fonctions permanentes
- Crise de retraites pour les commissionnés.

Certes ces revendications ne sont pas les seules. Certaines autres ont déjà été satisfaites. D'autres ne le sont pas encore. Mais les résultats obtenus démontrent ce que peut une organisation syndicale unie, faisant bloc derrière ses dirigeants.

Bravo, camarades ouvriers tunisiens pour cette nouvelle victoire.

Les fonctionnaires se réjouissent de vos succès et auront à cœur d'imiter votre discipline et de faire preuve d'une parfaite unité syndicale.

CHEZ LES CONTRACTUELS.

Dans un de nos précédents bulletins, nous avons parlé du prolétariat administratif et avons évoqué notamment la situation des agents auxiliaires, catégorie qu'il faut titulaires d'un diplôme.

Examinons maintenant les cas des contractuels, si injustement attaqués devant l'opinion publique, et au Grand Conseil. Ces attaques ne font pas la distinction entre la situation exceptionnelle faite à certains contractuels et

la masse des agents de notre administration dont la situation peu brillante vient d'être durablement aggravée.

LA CELLULE

.....

.....
En effet, une circulaire en date du 2 Avril a réduit la durée des contrats à 6 mois au lieu de un et deux ans, et le prévis à un mois sur lieu de trois. D'où aggravation évidente de la précarité de leur situation.

De plus une division absolument arbitraire est établie entre les contractuels; et ceux qu'on qualifie "administratif" se voient assimilés aux temporaires (congé ramené d'un mois à 18 jours, impossibilité de bénéficié des augmentations qui vont être accordées aux titulaires, etc...)

Dans un rapport récemment adressé aux autorités compétentes, le syndicat des Contractuels réclame l'annulation de la circulaire déferreuse du 2 Avril (dont une partie a déjà été modifiée grâce à l'action énergique de l'organisation syndicale).

Par ailleurs, il insiste pour que soit mis fin à l'anarchie qui préside à leur classement, rétribution et avancement publiés à Paris, et demande l'élection de Tunisie serait revenue à l'âge d'or.

De même il estime nécessaire le participation des contractuels aux côtés de leurs camarades titulaires à l'assemblée générale de l'Administration de Réformes Administratives.

Dans l'immédiat, il réclame l'extension aux contractuels du complément de traitement et de la prime de technicité.

Les agents contractuels ne marchandent pas leur effort pour la Reconstruction et l'Industrialisation du pays. Il est temps qu'on casse de ces traiter en parents œuvres, bons à servir de cibles à l'attre journalistique.

.....
nos camarades ouvriers demandent à connaître le projet de leur nouveau statut avant qu'il ne soit sanctionné officiellement. Ils pourront ainsi présenter leurs observations éventuelles.

AMI LECTEUR

L'Avenir de la Tunisie publie chaque semaine des articles importantes intéressantes. Ainsi nos camarades ont pu lire dans les dernières numéros des articles pertinents sur le recrutement administratif, les catégories déshéritées; les indemnités, la réorganisation administrative, etc...

L'Avenir de la Tunisie est le porte-parole de toutes les couches laborieuses de notre pays.

Ouvriers, Fonctionnaires, Intellectuels :

ABONNEZ-VOUS A...

..L'Avenir de la Tunisie

Qu'en pensent nos sinistrés, nos ouvriers agricoles, nos mineurs et le massif de nos fonctionnaires? Qu'en pensent aussi ceux qu'on attirés ici par des promesses alléchantes?

SUR LES CHANTIERS LOI DES CADRES

Nos camarades ouvriers ont fait preuve d'une grande mobilité dans leur dération dans leurs demandes de revue et certaines résistances, et justifier la politique d'application de la loi des cadres.

Pourtant la loi des cadres des T.P. actuelle n'a pas prévu une école de stylo ou steno-d'stylo
